

STAGE DEPARTEMENTAL

édition 2023 à Vichy

92

du lundi 24 au vendredi 28 avril 2023



PROGRAMME

Escrime : 1 à 2 séances par jour, préparation physique, approfondissement des fondamentaux

Activités supplémentaires : Bowling + Laser-Game, sports collectifs, et au choix: Rafting ou VTT, Bubble-Foot ou tir à l'arc

Veillées : Analyses vidéo, arbitrages, règlements, soirées jeux,

INFOS

- Coût du Stage : 440 €
540 € pour les licenciés en dehors des Hauts-de-Seine (comprenant transport, hébergement, repas, gouters, escrime, sports collectifs, 3 activités sportives complémentaires....)
- Stage encadré par des Maîtres d'Armes diplômés d'état
- Respect des normes sanitaires en vigueur
- Ouvert prioritairement à tous les M13 et M15 licenciés dans les Hauts-de-Seine, avec places réservées jusqu'au 7 janvier 2023
- Après cette date, stage ouvert aux autres licenciés en fonction des places disponibles
- **48 places maximum** (si nécessaire, sélection en fonction du classement de CID, du classement départemental, et de la réception des dossiers)
- Renseignements auprès de **Maître Thomas MARTIN**, ATD des Hauts-de-Seine, au 06 01 14 18 68 ou **atd@escrime-cde92.fr**



CDE 92 - 3 avenue Jean Monnet - 92130 Issy-les-Moulineaux

www.escrime-cde92.fr

contact@escrime-cde92.fr

STAGE DEPARTEMENTAL

édition 2023 à Vichy

92

du lundi 24 au vendredi 28 avril 2023

TRANSPORT - HEBERGEMENT

- Transport en groupe **et** en train (compris dans le tarif)
- Départ le lundi matin, Retour vendredi en fin de journée
- Hébergement et repas dans l'enceinte du centre omnisport de VICHY, infos sur www.sport-vichy.fr

RESERVATION

- Fiche de pré-inscription à renvoyer remplie et signée via mail
- Envoi postal du dossier complet dès le 2 décembre 2022, et avant la clôture (documents téléchargeables sur notre site www.escrime-cde92.fr)
- **Clôture des inscriptions le jeudi 30 mars 2023, avec dossier complet.**
- Le paiement est à adresser avec le dossier:
 - Un chèque d'acompte de 170€, encaissé mi février 2023,
 - Un chèque pour le solde, encaissé mi avril 2023, (270€ ou 370€ en fonction du département de licence).
- Chèques à établir à l'ordre du « CDE 92 ».
- En cas d'annulation du stage due à la crise sanitaire, toute somme versée sera intégralement remboursée.
- En cas de désistement après la clôture des inscriptions, l'acompte ne pourra être restitué.
- Attention d'autres documents dont un certificat médical sont nécessaires pour les activités; voir le détail au dos de la fiche d'inscription.
- Le dossier complet doit être adressé par envoi postal au siège social, à l'adresse ci-dessous.

